



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017**

2017-09-267 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 19 septembre 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt cinq septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD, Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Sébastien LABORDE, Catherine VIANDON, Georges DELABROY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Jacques MESPLEDE, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Michel GALAND pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

## RESSOURCES HUMAINES

### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sur proposition de Monsieur Jacques LEGRAND, en l'absence de Georges DELABROY, Vice-président délégué aux ressources humaines ,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 34 ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 18 septembre 2017,

Plusieurs modifications du tableau des effectifs sont rendues nécessaires afin de corriger les grades d'emplois vacants (retraites, mobilités) pourvus ou en passe de l'être par des agents détenteurs d'un grade différent.

Doivent par ailleurs être également mises à jour les situations de deux agents contractuels employés sur des emplois à vocation permanente pour lesquels une intégration directe est proposée au terme d'une évaluation de leur manière de servir par leur hiérarchie. Sont concernés deux personnels d'animation (cat.C) affectés pour l'un au sein de l'ALSH de Nérigean, et pour l'autre au sein de l'espace jeunes d'Arveyres.

Enfin, conformément aux arbitrages budgétaires, le recrutement du second poste de conducteur d'opérations devrait être effectif très prochainement puisque l'appel à candidatures a permis de valider l'arrivée par voie de mutation d'un technicien principal de 2ème classe (cat.B).

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de valider les modifications du tableau des effectifs suivantes :

#### **TRANSFORMATIONS NÉCESSAIRES SUITE A DES MOBILITÉS ET REQUALIFICATIONS JURIDIQUES :**

Création à compter du 1<sup>er</sup> août 2017 :

- 1 emploi d'éducateur de jeunes enfants à temps complet, à pourvoir par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle

Suppression à compter du 1<sup>er</sup> août 2017 :

- 1 emploi d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à temps complet

Créations à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 :

- 2 emplois d'adjoint d'animation à temps complet, à pourvoir par voie statutaire
- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps non complet 17,5/35ème, à pourvoir par voie statutaire
- 1 emploi d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps complet, à pourvoir par voie statutaire
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet, à pourvoir par voie statutaire
- 2 emplois d'adjoint administratif à temps complet, à pourvoir par voie statutaire
- 1 emploi de puéricultrice de classe normale à temps complet, à pourvoir par voie contractuelle (article 3-3-2° de la loi 84-53 susvisée - IB 525/ IM 450)
- 1 emploi de technicien à temps complet, à pourvoir par voie contractuelle (article 3-2 de la loi 84-53 susvisée)
- 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps complet 20/20ème

Suppressions à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 :

- 1 emploi contractuel d'adjoint d'animation à temps non complet 17,5/35ème (article 3-3-4° loi 84-53 susvisée)

- 2 emplois d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à temps complet
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet
- 2 emplois de rédacteur à temps complet
- 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet 8,5/20ème
- 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à temps non complet 16/20ème

Création à compter du 25 septembre 2017 :

- 1 emploi d'ingénieur à temps complet, à pourvoir par voie contractuelle (article 3-3-2° de la loi 84-53 susvisée)

Suppression à compter du 12 octobre 2017 :

- 1 emploi statutaire d'ingénieur à temps complet

Suppression à compter du 1er janvier 2018 :

- 1 emploi d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet

**RENFORT DE LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES SUR DES FONCTIONS DE CONDUITE D'OPERATIONS VOIERIE ET RESEAUX DIVERS :**

Création à compter du 1er octobre 2017 :

- 1 emploi de technicien principal de 2ème classe à temps complet, à pourvoir par voie statutaire
- d'autoriser l'utilisation des crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants à ces emplois.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



susvisée)

